

| | |
|----|---|
| ၈ | |
| ၉ | |
| ၁၀ | ၈ |
| ၁၁ | |
| ၁၂ | |
| ၁၃ | |
| ၁၄ | |

| | | |
|----|----|---|
| ၁၅ | | |
| ၁၆ | | |
| ၁၇ | ၈ | ၈ |
| ၁၈ | ၁၀ | ၈ |
| ၁၉ | ၁၀ | ၈ |
| ၂၀ | ၈ | ၈ |
| ၂၁ | | |
| ၂၂ | ၈ | ၈ |
| ၂၃ | ၈ | ၈ |
| ၂၄ | ၈ | ၈ |
| ၂၅ | ၈ | ၈ |
| ၂၆ | ၈ | ၈ |
| ၂၇ | ၈ | ၈ |
| ၂၈ | ၈ | ၈ |
| ၂၉ | ၈ | ၈ |
| ၃၀ | ၈ | ၈ |

| | | |
|----|---|---|
| ၃၁ | | |
| ၃၂ | ၈ | ၈ |
| ၃၃ | ၈ | ၈ |

Ordre du jour du Conseil CLESCO du 5 juillet 2012:

- Election de la direction de l'ED
- Accueil du nouveau représentant du Conseil Scientifique au sein du Conseil de l'ED Clesco
- Informations diverses :
 - Agenda
 - Répartition des CDU de type 2
 - Nouvelle procédure d'inscription sur ADUM
 - Reconduction de l'offre de formation
 - Calendrier du prix scientifique
 - Départ de Karine à la rentrée prochaine
- Vote sur le précédent compte rendu du Conseil
- Attribution des 7 CDU UTM et 3 CDU UPS
- Questions diverses: suivi du dossier Label ingénierie

1- Election de la direction de l'ED CLESCO (renouvellement de mandat) :

Une seule candidature à la direction de l'ED a été enregistrée : celle de Chantal Zaouche Gaudron.

La Directrice étant déjà connue, elle ne présentera pas de profession de foi. L'élection d'aujourd'hui vaut pour les 4 ans à venir (un seul renouvellement possible).

Vote du Conseil :

Chantal Zaouche Gaudron est élue à l'unanimité.

2- Accueil du nouveau représentant du CS : Jacques Py.

Le Conseil adresse tous ses remerciements à Jean-Marie Cellier pour toutes ces années assidues au sein du Conseil et souhaite la bienvenue à Jacques PY.

3- Infos diverses :

AGENDA :

- Conseil de l'ED CLESCO 21 septembre 9h30-11h
- Commission de dérogation pour les étudiants étrangers le 21/09/12 à 14h
- Examen des dossiers d'aide à la mobilité internationale le 21/09/12 à 15h
- Présentation de l'ED aux masters le 28 septembre de 10h30 à 12h30 (par Chantal Zaouche Gaudron)
- Commission de dérogation le 26 octobre de 10h30 à 12h
- Prix scientifique CLESCO : vendredi 26 octobre de 14h à 18h (salle du château).
- Rentrée des 3 ED mercredi 7 novembre à 14h

- Journée de rentrée de l'ED CLESCO le 8 novembre (toute la journée). Le matin, présentation de l'ED par les directrices UTM et UPS ; l'après-midi, présentation des unités de Recherche. Cette journée est obligatoire pour les 1ères années.

AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE DES DOCTORANTS :

Les doctorants en 2ème et 3ème année en 2011-12 non financés, hors-contrats et disposant de ressources inférieures à celles précisées dans le document pourront candidater à cette aide.

Le voyage ou séjour à l'étranger doit avoir lieu entre septembre et décembre 2012.

L'aide sera versée sous forme d'ordre de mission avec application de forfait étudiant.

Les dossiers seront examinés en Commission le 21/09 à 15h.

SITE INTERNET DE L'ED CLESCO:

Le site internet de l'ED sera traduit en anglais pour un coût de 1500 euros. Le site des Unités de Recherche UPS est déjà en anglais.

Les fiches des thématiques des Unités de Recherche de l'UTM seront mise à jour en septembre.

CDU PRES/Région :

3 CDU PRES/Région étaient susceptibles d'être accordés à l'ED CLESCO.

Suite à une discussion avec le VPCS, un demi-CDU pourrait être récupéré par l'UTM en raison de la mutation de Delphine Picard à Aix premier porteur de ce projet, ce qui pourrait permettre de financer 2 avenants type 2.

Les 2 CDU PRES-Région restants feront l'objet d'un appel d'offre.

Le prochain Conseil de l'ED aura lieu le 21 septembre de 9h30 à 11h pour examiner les candidatures.

CDU type 2 :

L'ED dispose de 7 avenants sur 3 ans, mais aucun cette année.

L'ED CLESCO ne bénéficiera donc pas de type 2 cette année, sauf à récupérer le support du demi-CDU PRES/Région.

NOUVELLE PROCEDURE D'INSCRIPTION EN DOCTORAT EN 2012/13:

Le PRES impose la création d'un compte sur l'application ADUM pour générer les dossiers d'inscription. Le doctorant doit donc créer ou modifier son compte sur ADUM et saisir de nombreuses données sur cette application. Ces données sont enregistrées et générées automatiquement sur les dossiers d'inscription.

L'UTM a décidé de gérer son offre de formation aux doctorants en utilisant ce nouvel outil à la rentrée 2012.

DEPART DE KARINE ZULIAN A LA RENTREE 2012 :

Le Conseil adresse des remerciements chaleureux à Karine pour la bonne marche de l'ED depuis ces deux dernières années et la voit partir avec regret. Bonne chance à elle dans ses nouvelles fonctions !

4- Offre de formation :

Le Bureau n'a pas encore pu travailler sur les modules de formation destinés aux doctorants.

Il n'y a pas eu de retour des évaluations cette année par les doctorants. De ce fait, l'ED procédera à la reconduction du plan de formation à l'identique.

La prochaine séance du Conseil consacrée à la formation sera préparée en Bureau avec les doctorants élus.

5- Compte-Rendu du dernier Conseil :

2 modifications sont demandées par Mme Fabre Thorpe.

Vote du Conseil :

2 abstentions ; 18 votes pour. Le compte-rendu est approuvé.

6- CDU :

L'UTM dispose de 22 CDU pour 2012/13 ; 2 ont déjà été donnés au PRES (4 demis, l'autre moitié étant financée par la Région).

Les CDU des promotions précédentes bénéficient du type 2 pour 3 ans.

Le Bureau CLESCO s'est réuni pour proposer des critères objectifs de répartition des CDU entre les unités de recherche de l'ED. Cette proposition a ensuite été soumise aux directeurs d'unité lors d'une réunion.

La proposition de répartition est maintenant soumise au vote du Conseil de l'ED. Elle est fondée sur plusieurs critères : potentialité d'encadrants HDR et assimilés, nombre de CDU par unité, nombre de thèses soutenues en 2010 et 2011. Elle repose sur l'hypothèse de 7 CDU attribués à l'ED CLESCO pendant 3 ans, avec prise en compte d'un cycle de 3 ans pour les avenants de type 2.

Elle consiste à répartir sur cette hypothèse d'un contingent de 7 CDU des CDU fixes et 2 CDU en alternance, ce qui donne :

2 CDU pour CLLE, 1 pour Octogone, 1 pour PDPS, 1 pour EFTS. 1 CDU entre CLLE et Octogone et 1 CDU entre LCPI et EFTS seront gérés en alternance ou en codirection.

La question de l'alternance et de la codirection sera résolue entre les unités de recherche concernées en amont de la réunion d'attribution.

Vote du Conseil :

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Candidats CDU UPS :

L'UPS a doté l'ED CLESCO de 3 CDU pour le quinquennal.

Liste principale (par ordre alphabétique) :

COLLET Anne-Claire

COSTES Anthony

DANET Lola

Liste complémentaire (classée) :

TARRI Mohamed : 1^{er}

GILARDEAU Sophie : 2^{ème}

Vote du Conseil sur les CDU UPS:

Ces 2 listes sont approuvées à l'unanimité

Candidats CDU UTM :

Les directeurs d'unités présentent les candidats UTM au CDU.

Conformément à la proposition présentée lors de la réunion avec les directeurs d'unités, les directeurs d'EFTS et de LCPI devaient se concerter avant la réunion du Conseil pour décider de l'attribution du CDU en alternance et ne présenter que le candidat retenu.

Or, il n'y a pas eu d'accord préalable entre les 2 directeurs d'unité ; ce qui est d'autant plus regrettable que le principe avait été posé.

Le Conseil va donc devoir trancher sur les 2 candidatures concurrentes (2^{ème} classée d'EFTS, 1^{ère} classée p/ LCPI).

Vote du Conseil sur les candidatures EFTS et LCPI :

16 votes en faveur de la candidate d'EFTS, 1 vote pour la candidate LCPI.

- 5 VOTES POUR L'ATTRIBUTION DES CDU UTM :

- La liste suivante pour l'attribution des CDU UTM est soumise au vote du Conseil:

BONASIO Rémi
COURTOIS Lucile
FOURCADE Coralie
LAMARQUE Marie
MATHA Pauline
SAVREUX Florian
TASSIN Antoine

